

Il repoussa ces avances et se grandit davantage par sa fidélité à sa patrie, dans l'estime du gouverneur.

Nous détachons de l'ouvrage si intéressant de M. E. Gagnon sur Jolliet les détails suivants sur les établissements anglais dans la Baie, à ce moment. "Les Anglais au nombre de 60 hommes y avaient trois forts assez voisins les uns des autres et se préparaient à en faire un quatrième au printemps prochain, en avançant de plus en plus à l'ouest vers les embouchures des rivières qui viennent du lac Supérieur et habitées par les nations accoutumées à commercer avec les Français. Un navire de 12 pièces de canon gardait les côtes; une barque de 40 tonneaux et une autre de 15 allaient à la traite, à toutes les rivières de la baie, où ils tiraient des Sauvages autant de castors qu'ils en voulaient, depuis un an surtout qu'ils avaient pénétré à l'ouest de la baie" (p. 151).

Le 27 octobre 1679, il était de retour de son expédition, après sept mois d'absence. Dans son rapport à Frontenac, il déclare "que si on laisse faire les Anglais dans cette baie, ils se rendront maîtres de tout le commerce du Canada, devant six ans; quelques uns des Sauvages qui venaient à Montréal y ont été cette année et doivent retourner ce printemps. Ce sont les Témékanings et la bande de Routin. Tout le monde sait que les Outaouas ne font point de castors, mais le vont quérir aux nations de la baie des Puans ou à celles de l'alentour du lac Supérieur, et par conséquent il est à croire que ces dernières se voyant tout proche des Anglais bien établis et fournis de marchandises, garderont leurs pelleteries, comme plusieurs ont déjà commencé."

Jolliet exposait qu'il serait très facile d'empêcher les Anglais de pénétrer dans l'intérieur et de restreindre la traite de la baie aux Sauvages vivant dans son voisinage immédiat. Il représentait que "les forts des Anglais n'étaient que de petits carrés de pieux renfermant leurs maisons, qu'ils les bâtissaient moins pour résister aux armes qu'au froid, ne se méfiant pas qu'on put les attaquer par terre."

Ce voyage eut comme résultat la formation d'une compagnie pour la traite de la baie. Jolliet a laissé une carte en date de 1688, dans laquelle il indique une rivière qui va du pays des Assiniboëls, à la baie d'Hudson. Ce doit être la rivière Nelson ou Hayes, dont il avait sans doute entendu parler durant son voyage.

Son frère Zacharie Jolliet qui fut associé à ses entreprises commerciales visita la rivière Rupert en 1685.

Il y construisit un petit fort d'occasion appelé Nemeckie. Il conserva à cette rivière (Rupert) le nom de Nemiskau, que lui donnaient les Sauvages. De fait, le lac Nemiskau n'est qu'un élargissement de la rivière Rupert et autrefois le lac et la rivière portaient le nom de Nemiskau.